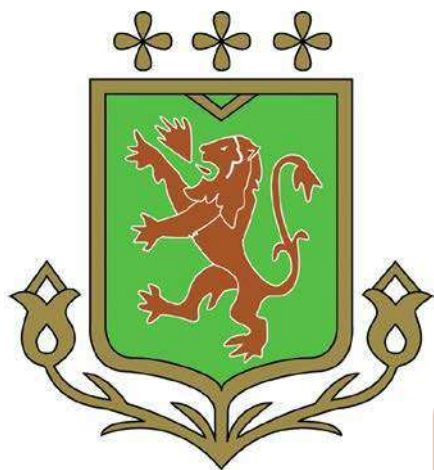




Creissels

Info

Vie communale

Pages 2 à 12

Vie associative

Pages 13 à 22

Culture

Pages 23 à 25

Etat civil

Page 25

Communauté

Pages 26 à 29

Tribune de l'opposition

Pages 30 et 31

Bloc-notes

Page 32

Chères Creisselloises, Chers Creissellois,

Lors des élections municipales du 15 mars dernier, vous nous avez renouvelé votre confiance. Nous vous en remercions très sincèrement.

C'est une équipe renouvelée, volontaire et dynamique qui s'engage à œuvrer, tout au long de ce mandat, au service de l'ensemble des Creisselloises et des Creissellois. Forte de l'expérience de ses élus et de l'engagement de nouvelles énergies, elle sera pleinement mobilisée pour défendre l'intérêt général et préparer l'avenir de notre commune.

La concrétisation de projets structurants pour notre village, tels que l'aire de retournement de Saint-Martin, permettra non seulement au personnel de l'ESAT des Charmettes d'accéder à son lieu de travail en toute sécurité grâce au bus de ville, mais aussi de réaliser des économies substantielles en privilégiant le transport public au transport privé.

Le nouveau city stade, implanté à proximité des courts de tennis, offrira à toutes les générations un espace de rencontre, de pratique sportive et de convivialité, favorisant le partage et le vivre-ensemble.

La couverture des terrains de tennis ainsi que l'installation de l'éclairage sont désormais presque achevées. Ces nouveaux aménagements viennent enrichir nos équipements sportifs et permettront une pratique dans des conditions optimales tout au long de l'année.

Nous poursuivrons nos efforts pour préserver la qualité de vie qui fait la richesse de Creissels, tout en accompagnant son développement de manière harmonieuse et responsable.

Fidèles à nos engagements, c'est avec confiance, détermination et enthousiasme que nous poursuivrons, à vos côtés, cette belle aventure au service de notre commune.

Bien chaleureusement.

Le Maire, Jean Louis Calvet.



Equipe Municipale : 2026-2032

Jean-Louis CALVET
Maire - Conseiller Communautaire



Les adjoints



Julie PINTRE GALIERE
1^{ère} adjointe
Conseillère communautaire
Vice-présidente de la commission Solidarité, logements & jardins
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement; Ressources Humaines; Culture/vie associative/sportive et scolaire; Communication & Vie locale; CCAS ; CNAS; CIID (titulaire); Correspond Défense; Incendie/Secours/Forêt; Référent quartier Miejasolas/Souloumiac



Didier CARRIERE
2^{ème} adjoint
Vice-président de la commission ressources humaines
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme; Appel offres/Environnement; Solidarité, logements & jardins; Commission Locale Evaluation Charge Transfert Com.Com (Suppléant) ; A75 CIID (suppléant)



Catherine MONTROZIER
3^{ème} adjointe
Vice-président de la commission Culture/vie associative/sportive et scolaire;
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme; Appel offres/Environnement; Solidarité, logements & jardins; CCAS; Référent quartier La countal



Francis Blanc
4^{ème} adjoint
Vice-président de la commission Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement;
Membre des commissions : Culture/vie associative/sportive et scolaire; Commission Locale Evaluation Charge Transfert Com.Com (titulaire) Référent quartier Buech, Raujolles, Issis



Véronique Gandolfi
5^{ème} adjointe
Vice-président de la commission Communication & Vie locale;
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement; Ressources humaines ; Culture, Vie associative/sportive/scolaire – CIID (suppléante); Association « Les Charmettes » Référent quartier Centre ancien

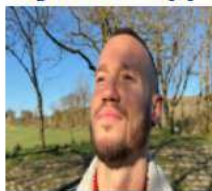
Les adjoints suppléants



Jean-Jacques ACHACHE
Vice-président communautaire
Environnement, Gestion de l'eau, Zones naturelles, environnement
Suppléant adjoint
À la commission Solidarité, logements & jardins
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement; CCAS; Syndicat Intercommunal Adduction eau potable du Larzac; Syndicat Mixte Parc Naturel Régional Grands Causses (suppléant)
Tarn Amont – Sydom - Aérodrome
Référent : Ambroisie/Moustique Tigre/ARS
Référent quartier Cascades/Peyrelongue/Larzac



Daniela DOMINGOS MARTINS
Suppléante adjointe
À la commission Culture/vie associative/sportive et scolaire
Membre des commissions : Ressources Humaines, Finances/Travaux/Urbanisme; Appel offres/Environnement; Solidarité, logements, jardins; Communication & Vie locale; Sécurité routière; CCAS ; CIID (titulaire)
Référent quartier Miejasolas/Souloumiac



Pierre LANDINI
Suppléant adjoint
À la commission Ressources humaines
Membre des commissions : Solidarité, logements & jardins ; Culture, Vie associative/ sportive/scolaire



Bruno Monrozier
Suppléant adjoint
À la Commission Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement;
Membre des commissions : Ressources humaines ; Solidarité, logements & jardins
Référent quartier Buech, Raujolles, Issis



Daniel R. Neuville
Suppléant adjoint
de la commission Communication & Vie locale;
Membre des commissions : Finances/Travaux/Urbanisme, Appel offres/Environnement; Ressources humaines ; Représentant la commune au SMICA, Aveyron Ingénierie, Syndicat Mixte Parc Naturel Régional Grands Causses ; Syndic. Intercommunal Energie Départ. Aveyron SIEDA - CIID (suppléant)
Référent quartier Miejasolas/Souloumiac

Les conseillers municipaux



Christelle ARNAL
Membre des commissions :
Solidarité, logements & jardins
Communication & Vie locale
Référént quartier
Buech, Raujolles, Issis



Linda ARNAL
Membre des commissions :
Culture/vie
associative/sportive et
scolaire ; Communication &
Vie locale
Référént quartier
La countal



Guillaume BROUZES
Commission intercommunale
impôts directs (suppléant)



Maurenn LAJOIE
Membre des commissions :
Culture/vie
associative/sportive et
scolaire
Référént quartier
Centre ancien



Christophe COSTES
Membre des commissions :
Commission intercommunale
impôts directs (titulaire)



Vincent HERAN
Membre des commissions :
Finances/Travaux/Urbanis
me, Appel
offres/Environnement;
Culture/vie
associative/sportive et
scolaire ;
Commission
intercommunale impôts
directs (titulaire)



Charlotte MONTROZIER
Commission intercommunale
impôts directs (titulaire)



Hélène RIVIERE
Conseillère communautaire
Membre des commissions :
Ressources Humaines ;
Solidarité, logements &
jardins

Services administratifs

L'année 2026 a été marquée par plusieurs mouvements de personnel au sein des services administratifs de la commune. Nous avons tout d'abord enregistré les départs de Loeticia Farjounel le 12 janvier, de Célia Guillemain le 2 mars et d'Anne Castex, dont le départ est prévu le 17 août. Toutes trois poursuivent leur parcours professionnel par mutation vers d'autres collectivités.

La commune de Creissels les remercie chaleureusement pour leur engagement, leur professionnalisme et les services rendus au cours de leur passage au sein de notre collectivité. Nous leur souhaitons pleine réussite dans leurs nouvelles fonctions.

Afin d'assurer la continuité du service public, trois nouveaux agents ont rejoint l'équipe administrative :

- Stéphanie Kissienne est arrivée en renfort le 9 février et occupe officiellement les fonctions de secrétaire générale depuis le 1er mars.
- Lydie Doulier a intégré les effectifs le 1er avril, à l'issue de son stage, en remplacement de Loeticia Farjounel.
- Anne Gaboriau Chevaydel a rejoint la commune le 4 mai en qualité d'agent France Services.

Au sein de cette nouvelle organisation, Amandine Lafon rejoint le service Accueil après avoir exercé à France Services. Elle occupera ce poste à temps complet dès que le second poste de France Services sera pourvu.



Les services municipaux lors du pot de départ à la retraite de Marie Line Chabert.

Un départ à la retraite : Le 30 juin, Marie-Line Chabert a fait valoir ses droits à la retraite. Présente au sein de la collectivité depuis septembre 2021, elle a exercé successivement au service administratif puis à France Services. Sa disponibilité, sa simplicité, sa bonne humeur et son sens du relationnel lui ont permis de tisser des liens de confiance avec les administrés comme avec ses collègues.

Au nom du Conseil municipal, de l'ensemble des agents et de toutes les personnes qui ont eu le plaisir de travailler à ses côtés, Jean-Louis Calvet lui adresse ses plus sincères remerciements pour son engagement, sa gentillesse et la qualité du travail accompli.

Nous lui souhaitons une retraite active, riche en projets, en découvertes et en moments de bonheur, accompagnée d'une excellente santé pour profiter pleinement de cette nouvelle étape de vie.

Nouveaux horaires d'ouverture de la mairie

La nouvelle équipe municipale et le personnel administratif ont décidé de proposer à nos concitoyens une meilleure qualité de service, c'est pour cela qu'après discussion, il a été proposé de nouveaux horaires, permettant d'accueillir les Creisselloises et Creissellois sur une plus grande plage horaire. Ces nouveaux horaires devraient permettre un meilleur accueil des administrés tout en permettant aux agents de disposer de temps dédié au traitement des dossiers. Ces nouveaux horaires sont les suivants :

- Du lundi au vendredi : de 9 h à 12 h, accueil sans rendez-vous.
- Lundi, mercredi et jeudi : de 14 h à 17 h, accueil sur rendez-vous (la documentation reste accessible à l'entrée de la mairie).
- Mardi après-midi : fermeture au public, afin de permettre le travail interne des services.
- Vendredi après-midi et samedi : mairie fermée.

Nous espérons que cette nouvelle offre de services sera bénéfique pour toutes et tous.

Budget 2026

Lors de notre campagne municipale, nous avons montré que lors de la précédente mandature nous avons diminué l'endettement du village, nous avons également montré plusieurs projets que nous sommes en train d'initier. Cependant, notre équipe municipale reste particulièrement vigilante à la bonne tenue du budget communal. Afin de finaliser les travaux déjà engagés et de mener à bien ceux prévus d'ici la fin de la mandature, nous nous attachons à maintenir un budget sain et équilibré, sans augmenter les impôts locaux pour 2026. C'est un choix fort, guidé par notre volonté de préserver le pouvoir d'achat de nous tous et de ne pas alourdir le coût de la vie dans notre commune.

Cette démarche s'inscrit dans la ligne politique que nous portons collectivement. Toutefois, nous souhaitons rappeler que certaines hausses de tarifs, notamment en ce qui concerne l'eau et l'assainissement, ne relèvent pas uniquement de la décision municipale. Ces évolutions sont souvent liées à des obligations réglementaires ou à des normes imposées à l'échelle nationale, notamment en matière de qualité de service, de traitement des eaux usées, ou d'entretien des infrastructures.

Nous tenons donc à souligner que, malgré un contexte général marqué par l'inflation et des exigences accrues sur les services publics, notre priorité reste de protéger au mieux les habitants tout en assurant la qualité des services essentiels. C'est cet équilibre que nous nous efforçons de maintenir au quotidien et nous allons vous expliquer le budget 2026.

Répartition des dépenses du budget communal

Pour 100€ dépensés par la commune :

- 39€ sont affectés aux frais généraux (énergies, achat matériel, petits équipements, fournitures scolaires, réparations des bâtiments),
- 25€ sont affectés aux charges du personnel (salaires, et cotisations et formations) ce chiffre reste constant malgré les nouveaux recrutements,
- 23€ sont affectés à la section d'investissement,
- 12€ sont affectés aux charges diverses (indemnités des élus, cotisations collectivités extérieures, accueil de loisirs, participation au budget CCAS),
- 1€ sont affectés au remboursement des emprunts, provisions et opérations budgétaires.

Recettes de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2026 :

D'où viennent les ressources de notre commune : pour une recette de 100€

- 44€ sont issues de l'imposition directe (taxes foncières, dotation et compensation de la CC MGC et perception de la taxe sur la consommation finale d'électricité),
- 45€ sont issues de ressources internes,
- 6€ sont issues des dotations et participations de l'Etat,
- 3€ sont issues des revenus des immeubles,
- 2€ sont des produits de services (cantine, concession, reversement eau..).

Quelques gros investissements réalisés par notre commune :

Liste des investissements engagés en 2025 et réalisés en 2026 :

- Travaux toiture mairie
- Vitraux église
- Matériel de transport
- Complexe sportif : aire retournement, éclairage tennis, City stade

Liste des investissements votés budget mairie :

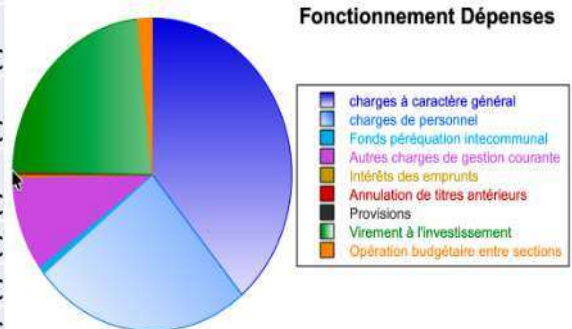
- Motorisation des portails du garage et réaménagement des bureaux des Services Techniques
- Chauffage réversible à la mairie et maison de santé
- Rénovation électrique de l'église

- Régénération de 2 courts tennis
- Réfection du chemin de Roquebelle suite à un éboulement
- Achat d'une balayeuse de voirie
- Rachat tracteur communautaire
- Achat de 50 barrières de sécurité
- Matériel pour l'école (tables, chaises, ...)
- Matériel de rangement pour la mairie
- Remplacement matériel informatique école et mairie
- Opération ISSIS : partie eaux pluviales
- Schéma Directeur Eaux Pluviales (participation à la Com-Com)

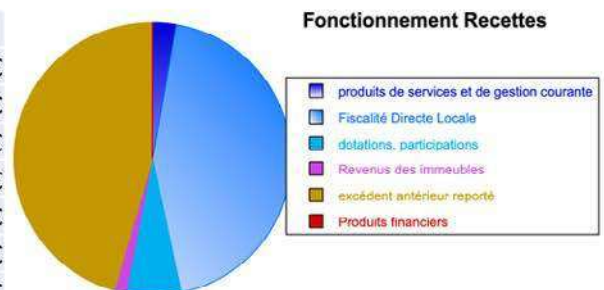
Les chiffres détaillés sont ci-dessous.

Dépenses de fonctionnement prévisionnelles pour l'exercice 2026 :

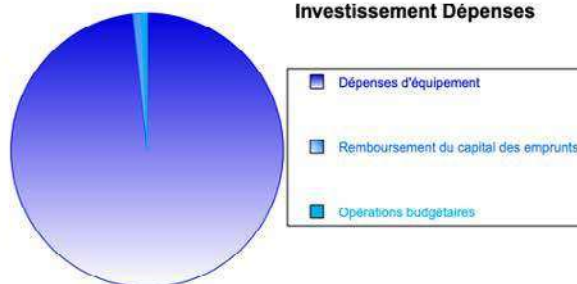
Fonctionnement Dépenses	Budget 2026
charges à caractère général	1 088 500,00 €
charges de personnel	714 000,00 €
Fonds péréquation intercommunal	20 000,00 €
Autres charges de gestion courante	277 000,00 €
Intérêts des emprunts	7 300,00 €
Annulation de titres antérieurs	4 000,00 €
Provisions	4 000,00 €
Virement à l'investissement	642 850,14 €
Opération budgétaire entre sections	48 095,00 €
	2 805 745,14 €



Fonctionnement Recettes	Budget 2026
produits de services et de gestion courante	76 300,00 €
Fiscalité Directe Locale	1 236 850,00 €
dotations, participations	174 436,00 €
Revenus des immeubles	42 000,00 €
excédent antérieur reporté	1 275 255,14 €
Produits financiers	904,00 €
	2 805 745,14 €



Investissement Dépenses	Budget 2026
Dépenses d'équipement	1 311 296,25 €
Remboursement du capital des emprunts	16 500,00 €
Opérations budgétaires	5 900,00 €
	1 333 696,25 €



Investissement Recettes	Budget 2026
Virement de la section de fonctionnement	642 850,14 €
Opérations budgétaires entre sections	48 095,00 €
FCTVA, taxes d'aménagement et excédents capitalisés	441 471,19 €
Subventions d'équipements	87 750,00 €
Cautions à rendre en cas de départ de locataires	120,00 €
Emprunt et autres dettes	72 000,00 €
Solde exercice reporté	41 409,92 €
	1 333 696,25 €



Les travaux à Creissels

Fermeture de la Voie communale du Bal de Peyre

Les services techniques de la mairie de Creissels ont fermé la voie communale du Bal de Peyre, cette fermeture est programmée jusqu'au 16 décembre au minimum.

Cette voie est fermée pour tous les véhicules mais aussi pour les cyclistes, coureurs et randonneurs, suite à d'importantes chutes de pierres (arrêté de police N°2026AR33). Cette voie est fermée au niveau de la zone de l'Europe (Mobalpa, Biocoop, ...) jusqu'au pont Garlenc (pont bleu). Une déviation est mise en place par la route de Peyre (RD41 A).



Travail et chaleur d'été

Les employés municipaux participent au bon fonctionnement de notre commune en réalisant des travaux de voirie, de taille, d'entretien d'espaces verts, au service de l'eau. Durant cette période estivale, ils seront en horaires d'été, de 6h à 13h. Tout sera fait pour limiter le bruit aux premières heures, veuillez nous excuser des éventuels désagréments, et vous remercions de votre compréhension. Merci de respecter les agents municipaux qui œuvrent chaque jour aux services de tous.

Nuisances sonores

Sauf dérogation, les travaux bruyants sont autorisés à l'intérieur des immeubles et sur le domaine public uniquement aux horaires suivants :

- du lundi au vendredi : de 8 h 30 à 12 h et de 14 h 30 à 19 h ;
- le samedi : de 9 h à 12 h et de 15 h à 19 h ;
- le dimanche et les jours fériés : de 10 h à 12 h.

En dehors de ces horaires, les travaux bruyants sont interdits.

De 22 h à 7 h, les émissions sonores ne doivent pas dépasser les limites fixées par le cadre de la loi.

Trottoirs propres et agréables, l'affaire de tous, geste citoyen

Parmi les obligations des particuliers, l'entretien devant son logement est assuré par l'habitant, propriétaire ou locataire. Au fil des saisons, vous devez nettoyer, désherber, déneiger, enlever les feuilles sur le trottoir, devant votre domicile. Vous devez également vous assurer que le libre passage est respecté, en évitant de laisser déborder vos végétaux, de stationner votre véhicule sur le trottoir. Concernant les haies, le riverain devra les tailler à l'aplomb du domaine public. La hauteur est limitée à 2 mètres ou 1 mètre à l'approche d'un virage ou d'un carrefour pour permettre la visibilité.

Utilisation de barbecue

Pour rappel, l'utilisation des barbecues n'est pas interdite, mais doit suivre certaines règles :

- Maison individuelle : l'utilisation occasionnelle d'un barbecue est autorisée. En revanche, si elle provoque des nuisances répétées (fumées, odeurs, bruit) ou constitue un trouble anormal de voisinage, elle peut être sanctionnée.
- Copropriété : le règlement de copropriété peut limiter ou interdire les barbecues (notamment les barbecues au charbon ou à bois). Les barbecues électriques sont parfois autorisés.

Dans tous les cas, compte tenu des fortes chaleurs, il est recommandé de faire preuve de vigilance et d'installer les barbecues à bonne distance des herbes sèches, des massifs végétalisés et de toute matière susceptible de s'enflammer.

Bâtiments communaux

La précédente mandature avait constaté plusieurs dysfonctionnements et insuffisances au sein des bâtiments communaux. Parmi les principaux problèmes figuraient les défauts d'étanchéité de la toiture de la mairie, à l'origine de fuites d'eau et de dégâts récurrents depuis la construction du bâtiment, ainsi que la vétusté des locaux techniques, le manque de bureaux adaptés et l'insuffisance des sanitaires.

Afin de remédier à ces difficultés, deux actions majeures avaient été engagées. La première consistait en la rénovation complète de la toiture de la mairie afin de mettre un terme aux infiltrations d'eau. La seconde portait sur le réaménagement des locaux des services techniques. Réalisés par les agents durant la période hivernale, ces travaux ont permis la création d'un bureau moderne, adapté à l'accueil du public, ainsi que l'amélioration des installations sanitaires.

Ces deux projets ont désormais été menés à bien et contribuent à améliorer durablement les conditions de travail des agents ainsi que l'accueil des administrés.



Au final, la réfection totale du toit (pose d'un bac acier isolé et mise en place de gouttières extérieures) a été réalisée par l'entreprise Arnal pour un montant de 46 593.88€ TTC.

Nos services techniques ont réalisé à Issis la pose des plaques nominatives des rues et numéro pour l'adressage pour un coût de 1 756€ TTC.



Ecole

Des travaux de maintenance ont été réalisés en avril dernier à l'école des cascades, ces travaux correspondent à :

- reprise de la pergola avec une pose de couverture avec des liteaux /écran pour une meilleure isolation solaire,
- reprise évacuation de l'eau : suite à des racines qui ont soulevé et détérioré, il a fallu creuser, mettre des pavés et faire le nivellement de la cour.

Pendant les vacances scolaires d'autres travaux sont prévus tels que le changement du tapis amortissant dans la cour, la création et la pose d'étagères sous le préau permettant ainsi un meilleur rangement et l'amélioration de l'acoustique du réfectoire.

Installation de bornes électriques place de 19 mars 1962

Ces travaux réalisés par la SDEL se sont déroulés en trois phases, sur une durée d'un semestre :

- réalisation de tranchée et raccordement du transformateur EDF au coffret de la salle des Fêtes,
- réalisation de tranchée et raccordement du coffret Salle des fêtes, traversant le parking, jusqu'aux bornes de rechargement,
- installation des deux bornes, sur une assise en béton. Il ne manque plus que la sécurisation des bornes, marquage au sol et mise en service d'ici la fin juillet.

City stade

Suite à une série de problèmes lors de la réalisation du city stade, une reprise sur le court central par une pose de béton perméable a été nécessaire. Nous sommes en attente du retour du maître d'œuvre pour validation de ces travaux. Montant total pour le city stade s'élève à 202 783€ TTC.

Tennis.

La partie éclairage du terrain réalisé par la SDEL est finie et validée pour un montant de 35 574€ TTC. La pose des panneaux photovoltaïques a été réalisée. Ils ne sont pas encore en mode production car nous attendons que l'entreprise SDEL de Rodez finalise ce chantier. On peut espérer que d'ici la fin de l'été les panneaux photovoltaïques fournissent de l'électricité.

Chemin de Roquebelle.

Suite à l'effondrement d'un mur de soutènement chemin de Roquebelle, l'entreprise Sévigné va démarrer un chantier de reconstruction le 15 juillet pour une fin prévue fin juillet. Le coût de cette intervention s'élève à 112 770.54€ TTC.

Cimetières de la Countal et de Souloumiac : un travail de mémoire et de préservation

Les cimetières de la Countal et de Souloumiac sont des lieux de mémoire, de recueillement et de transmission auxquels les Creissellois sont profondément attachés.

Afin d'en assurer le bon entretien et de préserver la dignité de ces espaces, la commune a engagé une campagne de mise à jour des concessions funéraires.

Dans ce cadre, les élus de la commission des Solidarités, accompagnés d'administrés bénévoles, ont réalisé un recensement des concessions nécessitant une attention particulière en raison de leur état ou d'un défaut manifeste d'entretien.

Cette démarche vise à actualiser les informations relatives aux concessions et à améliorer la gestion du patrimoine funéraire communal. Elle permettra également d'identifier les concessions arrivées à échéance et d'accompagner les familles dans leurs démarches administratives.

Lorsque cela sera nécessaire, des panonceaux seront apposés sur les sépultures concernées. Les ayants droit seront également contactés, dès lors que leurs coordonnées seront connues.

Nous invitons les concessionnaires et leurs familles à se rapprocher de la mairie afin de vérifier ou de mettre à jour leurs coordonnées, ainsi que pour obtenir tout renseignement utile concernant leur concession.

Par cette action, la municipalité réaffirme son engagement en faveur de cimetières entretenus, respectueux de la mémoire des défunts et accueillants pour les familles. Elle remercie chaleureusement l'ensemble des personnes ayant contribué à cette opération, ainsi que chacun pour sa compréhension et sa participation à cette démarche collective, au service de notre patrimoine communal et du devoir de mémoire.

Envie de faire bouger votre quartier ? Devenez référent !

Vous souhaitez être le relais entre vos voisins et la municipalité ? Portez la voix de votre secteur et participez activement aux projets de notre commune ! Les candidatures sont ouvertes.

Trouvez votre secteur :

- Centre ancien / Avenue des Comtes d'Armagnac
- La Countal
- Miejasolas / Souloumiac
- Cascades / Peyrelongue / Larzac
- Buech / Raujolles / Issis

Pourquoi s'engager ?

- Faire remonter les besoins du terrain.
- Participer aux projets de proximité.
- Renforcer le lien social et l'entraide.

Comment postuler ?

Envoyez une lettre de motivation (en précisant votre quartier) à l'attention du Conseil municipal :

Par courrier : En mairie ou par e-mail : elus-municipalite@creissels.fr

Date limite de dépôt : 13 septembre 2026.

Concours photo 2025

En 2025, la commune a organisé un concours photo qui a rencontré un beau succès. De nombreuses photographies ont été reçues et sont désormais visibles sur le site internet de la mairie.

À l'issue des votes des élus et du personnel communal, deux séries de trois photographies ont été sélectionnées. Elles sont aujourd'hui exposées dans les locaux de la mairie.

Afin de remercier et de féliciter les quatre lauréats du concours photo 2025, ceux-ci ont été accueillis en mairie le lundi 15 juin. À cette occasion, Jean-Louis Calvet a remis à chacun un tirage de sa photographie, agrémenté du blason de Creissels, en souvenir de sa participation et de cette belle distinction.

Cette remise de prix s'est conclue autour du verre de l'amitié, dans une ambiance chaleureuse et conviviale.



Canicule : pensez au registre communal des personnes vulnérables.

Afin de mieux protéger les personnes les plus fragiles lors des épisodes de fortes chaleurs, de grand froid ou d'autres situations exceptionnelles, la commune de Creissels tient un registre communal des personnes vulnérables.

Ce dispositif, basé sur le volontariat, permet aux services municipaux de contacter rapidement les personnes inscrites en cas d'alerte et d'activer les services d'aide nécessaires.

Peuvent s'inscrire :

- les personnes de 65 ans et plus,
- les personnes de plus de 60 ans reconnues inaptées au travail,
- les adultes en situation de handicap vivant à domicile.

L'inscription peut être effectuée par la personne concernée ou, avec son accord, par un proche, un voisin, un professionnel de santé ou un service d'aide à domicile.

Vous connaissez une personne isolée ou vulnérable ? **Informez-la de ce dispositif solidaire.**

Pour tout renseignement ou inscription, contactez le CCAS de la mairie :

- dépôt en boîte aux lettres de la mairie,
- envoi par mail : ccas@creissels.fr

Vous trouverez ce document joint au bulletin et vous pouvez le télécharger directement sur l'adresse du site web de la mairie :

<https://www.creissels.fr/uploads/sites/99/2026/03/Demande-dinscription.pdf>

Associations creisselloises

Tout au long de l'année, les associations creisselloises contribuent au dynamisme et à la convivialité de notre commune grâce à l'engagement de nombreux bénévoles.

À l'occasion de leurs manifestations et événements, elles peuvent parfois avoir besoin d'un coup de main ponctuel. Quelques heures de votre temps peuvent faire la différence et participer à la réussite de ces moments de partage qui animent la vie locale.

Si vous souhaitez apporter votre aide, selon vos disponibilités et vos envies, n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'association directement.

Mesdames et messieurs responsables d'association, à vous, lors d'organisation de manifestation de penser à communiquer en amont pour solliciter l'aide des bénévoles.

Ensemble, continuons à soutenir les associations qui font la richesse, la vitalité et le lien social de notre village.

L'équipe municipale

Bibliothèque Municipale

Déjà six ans que la bibliothèque a pris place dans ses nouveaux locaux !

Le rez-de-chaussée est dédié aux plus jeunes, avec près de 1 900 ouvrages à leur disposition. Chaque mois, les élèves de l'école et les enfants du centre de loisirs viennent y découvrir le plaisir de la lecture.

À l'étage, les lecteurs adultes inscrits peuvent choisir parmi 2 328 livres, régulièrement enrichis grâce au budget alloué par la municipalité, qui permet l'acquisition de nouveautés quatre à cinq fois par an.

Par ailleurs, le partenariat avec la bibliothèque départementale de Rodez nous permet de renouveler et de compléter notre fonds une fois par an, offrant ainsi un choix toujours plus varié.

La bibliothèque restera ouverte tout au long du mois de juillet. Elle sera ensuite fermée du 1er au 30 août et rouvrira le lundi 31 août aux horaires habituels :

- le lundi de 17 h à 19 h ;
- le mercredi de 16 h à 18 h 30.

Nous vous rappelons que l'inscription est gratuite et que chaque adhérent peut emprunter jusqu'à trois livres par mois.

Toute l'équipe de la bibliothèque vous souhaite un bel été et de belles lectures !



Les Cercles de Vie

L'association « Chaleurs Souvenirs JV » propose des espaces de rencontre et de parole autour des parcours de vie, des souvenirs, de la transmission et des liens humains.

Dans une ambiance chaleureuse et bienveillante, chacun peut venir échanger librement autour des expériences de vie, des émotions, du souvenir, du deuil ou des étapes importantes de l'existence.

Les Cercles de Vie ont pour objectif de créer du lien, favoriser l'écoute et permettre à chacun de trouver un espace d'expression sans jugement. L'association reste également disponible, en individuel ou en collectif pour :

- des ateliers « Préparer ses dernières volontés »,
- des temps d'échange et d'écoute,
- des accompagnements personnalisés,
- des rencontres conviviales autour de la mémoire et de la transmission.

« La parole apaise les silences »

Sur rendez-vous par e-mail : csjv12@orange.fr ou contact téléphonique : Chantal – 06.30.89.66.32 ou Stéphanie : 06.14.58.59.50

La société communale de chasse Saint Hubert de Creissels

La sécurité à la chasse est un objectif prioritaire qui fait l'objet de toutes les attentions :

- au niveau départemental : le "schéma cynégétique départemental" encadre strictement la pratique de la chasse en battue (consignes avant le départ) tout comme il prévoit la formation des chefs de battue, la formation décennale à la sécurité, l'expertise des postes, etc.
- au niveau local : la société de chasse de Creissels met en œuvre ces consignes lors du rond et apporte une attention particulière à la sécurité de tous : mise en place de panneaux sur tous les chemins et sentiers, information des usagers, signalement par radio des promeneurs traversant la zone de chasse, etc.

Cette année, nous avons complété ce dispositif règlementaire, par la mise en place de postes de tir surélevés. Ces postes offrent deux avantages sur le plan de la sécurité :

- placé en hauteur, le chasseur peut mieux appréhender l'environnement du poste et donc détecter plus facilement le passage des promeneurs.
- permettent des tirs fichants (sans ricochet) donc ajoutent un plus indéniable à la sécurité.

Ces équipements ont été obtenus grâce à l'appui de la fédération départementale. Merci aux propriétaires d'avoir bien voulu autoriser leurs implantations sur les parcelles privées. Alors, amis promeneurs, sportifs, naturalistes, respectez ces équipements car ils ont un coût et participent à la Sécurité de Tous.

Vous aimez la nature.... Nous aussi... alors ! Respectons Nous.

Le président - Jean Robert Evesque





Association « La Belote Creisselloise »

L'Association « La Belote Creisselloise » organise des concours de belote le mardi. Cette année encore, ils se sont déroulés tous les quinze jours à la maison de la chasse de Creissels.

Celui du mardi 2 décembre 2025 était plus particulier car lors de son assemblée générale, le bureau et les membres présents ont décidé à l'unanimité, de le dédier au Téléthon. La totalité des bénéfices de cette soirée, soit 910 €, a été reversée à l'AFM (Association Française de lutte contre la Myopathie).

Merci à tous les partenaires qui ont offert des lots à la Société Chasse de Creissels et à la Mairie pour leur contribution financière ainsi qu'à tous ceux qui ont participé à l'organisation de cette manifestation solidaire.

Bonnes vacances !

Le Bureau.



Cant'Art

Les inscriptions pour notre stage 2026 sont ouvertes ! Nous retrouverons les fidèles et accueillerons avec plaisir de nouveaux passionnés.



L'équipe pédagogique toujours composée de Sylvain Dieudonné et de Marthe Davost s'était vue complétée, l'an passé par l'arrivée de Sœur Marie- Noël Lancien. Sa grande connaissance de la sémiologie grégorienne reliée à un solide enseignement théologique et spirituel a été fort appréciée des stagiaires, belle entente et complémentarité entre eux trois.

Le concert de chant et musique médiévale, par nos amis, Marthe et Sylvain, à l'église Notre-Dame de Millau, le dimanche 16 août à 16 h marquera l'arrivée puis le rassemblement de nos stagiaires. En clôture, comme à l'accoutumée, le concert du samedi 22 août à 20h, à l'église Saint-Julien de Creissels.

Les paroissiens creissellois pourront également assister à la messe du dimanche 23, animée par le chœur des stagiaires.

Nous nous séparerons comme toujours, avec un brin de nostalgie et espoir de nous retrouver !

Association Parents Elèves

Encore une belle année scolaire qui se termine pour l'association des parents d'élèves des Cascades. Ce bulletin semestriel est pour nous l'occasion de vous partager les réussites de l'association, qui a fait un don de 4 000€ à l'école ce qui a permis la réalisation de divers projets scolaires (sorties, cours d'escalade, cinéma, spectacles...) !

Nous remercions chaleureusement les Creissellois d'avoir répondu présents lors du quine annuel qui s'est tenu en décembre 2025, mais aussi en novembre lors du thé dansant, au stand du marché de Noël, à la soirée spectacle en partenariat avec la Cie les Boudeuses et au Carnaval, organisés durant ce 1er trimestre de l'année 2026.



D'autres actions comme la vente de chocolats de Noël ou de torchons avec les dessins des enfants ont également bénéficié aux élèves de l'école publique. Aussi, comme chaque année, en collaboration avec l'équipe enseignante, l'association a organisé la traditionnelle fête de fin d'année afin d'offrir un temps convivial et festif !

Le dynamisme de l'association des parents d'élèves n'est rien sans l'implication de toutes et tous ! C'est pourquoi, en septembre, vous êtes les bienvenus à notre assemblée générale ! Ce sera l'occasion de voter le bureau de l'association mais aussi donner vos idées pour l'année scolaire à venir !

Un grand merci à tous pour le succès de cette belle année qui se clôture !

Tennis Club Creissels Aveyron

Le TCCA (Tennis Club Creissels Aveyron) reste fidèle à ses valeurs : un tennis pour toutes et tous. Grâce à l'engagement de nos initiateurs bénévoles, nous proposons des tarifs attractifs pour les enfants comme pour les adultes.

Notre objectif est simple : permettre à chacun de pratiquer un sport de qualité dans une ambiance chaleureuse. Le TCCA confirme sa vitalité cette saison avec de bons résultats, de nouvelles compétences au service des licenciés et l'essor d'une discipline en vogue : le Pickleball.

Des nouveaux arbitres pour franchir un cap, le club continue de se structurer pour offrir le meilleur à ses adhérents. Félicitations à nos trois membres officiellement diplômés Juge-Arbitre (Equipe et tournoi). Cette montée en compétence est une excellente nouvelle : elle permet désormais au club d'organiser ses propres tournois homologués, renforçant ainsi notre autonomie et notre rayonnement au sein de la ligue.

De nouvelles tenues pour les compétitions, un grand Merci à l'entreprise AMSA Armatures pour son soutien.

- côté résultats, nos compétiteurs, compétitrices ont brillé lors des championnats régionaux :
- côté juniors dames : elles arrivent en finale de leur division ;
- côté dames sénior : Une superbe performance, elles finissent à la 2e place de leur poule ;
- côté hommes sénior : Un parcours sans faute qui les a placés à la 1ère place de leur poule et qualification pour les 1/8 de finales qui se jouera en juin.

Bravo à tous pour votre esprit d'équipe et votre ténacité sur le court !

Les travaux pour la couverture et l'éclairage des cours sont terminés depuis mi-mai ; les cours sont maintenant accessibles malgré le mauvais temps.



Le pickleball connaît un véritable engouement et nos joueurs/joueuses s'y illustrent déjà. Plusieurs victoires ont été enregistrées lors de tournois extérieurs, notamment en double homme et en double mixte.

Evènements :

- premier tournoi de pickleball le 27 juin 2026. Que vous soyez curieux ou compétiteur, venez découvrir cette discipline conviviale !
- le TMC (tournoi multi- chances) tennis juniors 11/18 ans les 4 et 5 juillet 2026 pour des classements entre NC et 30/2 afin de permettre aux jeunes de challenger ses pairs dans des matchs à format court.
- open du mois d'août du 16 au 28 août 2026, l'événement phare de l'été où le spectacle sera au rendez-vous !

Pour toute information ou inscription, n'hésitez pas à venir nous rencontrer au club.



- Club Sport, Loisir, Culture de Creissels

L'année 2025/2026 est terminée. Vous avez été nombreux à rejoindre le club en participant à l'une de nos activités : danse, rollers & hockey rollers, crazy-fit, karaté jitsu, gym, yoga, couture, badminton, balades & découvertes et le behourd, en partenariat avec le SAEA Aveyron, dès le 23 septembre dernier pour la reprise des activités.

Vœux pour la nouvelle année : le samedi 17 janvier 2026, de nombreux adhérents se sont retrouvés à la Salle des Fêtes à l'occasion des vœux. Vous avez pu découvrir les représentations des adhérents des sections danse et karaté jitsu. Une soirée toujours très sympathique qui permet aux adhérents de se retrouver et d'échanger autour du verre de l'amitié. Nous vous remercions pour votre participation.

Soirées théâtre :

- le dimanche 29 mars 2026 à 17h00, vous avez été nombreux à participer à la présentation de la pièce de théâtre « La mémoire d'un autre », une comédie originale et pleine d'énergie présentée par la compagnie des Fadarelles. Le public est reparti conquis après avoir partagé la fouace et le verre de l'amitié.
- le jeudi 28 mai 2026 à 20h30 c'était le « CREISSELS COMEDY CLUB » qui vous a été présenté. Sur scène, trois humoristes, trois styles mais une seule mission : vous faire rire.



La balade des 4 communes s'est déroulée cette année le samedi 30 mai à Creissels. Ce sont plus de 100 participants des communes de Saint-Georges de Luzençon, La Bastide Pradines, Saint-Rome de Cernon et Creissels ont été accueillis dès 8h00 à la salle des Fêtes de Creissels.

Les randonneurs ont pu découvrir deux circuits de 5 et 11 kms autour de Creissels avant de se retrouver autour d'un repas avec une fabuleuse Paella. 50 participants de Creissels étaient présents et, comme chaque année, cette journée a été très appréciée de tous. C'est effectivement l'occasion de se retrouver entre habitants des différentes communes et de partager des moments conviviaux.

Spectacle de danse : le samedi 13 juin à 21h30 les élèves de la section danse nous ont présenté leur gala intitulé « INSTANT DE VIE », chorégraphié et mis en scène par Aude Vaillard. Nous la remercions vivement pour son implication et félicitons Aude et ses élèves pour ce magnifique spectacle.

Les dates à retenir pour la rentrée 2026 :

- Nous vous donnons rendez-vous le mercredi 9 septembre 2026 à 19h00 à la Salle des Fêtes pour notre assemblée générale annuelle ; vous êtes tous conviés.
- Les inscriptions sont programmées le jeudi 10 septembre de 18h30 à 20h pour l'année 2026/2027 pour l'ensemble des adhérents (anciens & nouveaux).
- Une Pièce de Théâtre est programmée pour le 4 octobre à 16h00 à la Salle des Fêtes : « Bertrand pète les plombs » de la Compagnie Théâtrale du Massegros « Cansons e repapiadas »

Appel à bénévoles : si vous souhaitez rejoindre le bureau du club, n'hésitez pas à nous contacter ; c'est avec grand plaisir que nous vous accueillerons au sein de notre équipe en toute convivialité. Le club SLC permet à de nombreuses personnes de pratiquer un sport ou activité et l'arrivée de nouveaux venus au sein du club pourrait impulser une nouvelle dynamique. Nous avons besoin de vous pour que notre association puisse continuer de proposer au plus grand nombre l'ensemble de nos activités.

Nous vous souhaitons à tous de très bonnes vacances et espérons vous retrouver nombreux dès septembre pour la prochaine rentrée.

Pour tout renseignement vous pouvez contacter le club SLC à l'adresse suivante slccreissels@gmail.com et suivre les activités du club sur le compte facebook : <https://www.facebook.com/Club-SLC-Creissels-2104060043172326/>

Retrouvez toutes les infos du club sur l'application Illiwap mise en place par la Mairie de Creissels. Le bureau du club SLC

Comité des fêtes

Une année riche en animations pour notre village !

Tout au long de l'année, notre village continue de faire vivre la convivialité et le partage grâce à de nombreux événements qui rassemblent habitants, visiteurs et bénévoles.

En décembre, notre marché de Noël a illuminé le village en accueillant de nombreux créateurs et artisans. Les visiteurs ont pu découvrir des produits uniques, profiter de l'esprit des fêtes et partager de beaux moments de convivialité.

Le traditionnel vide-grenier du 1er mai, une nouvelle fois, a rencontré un très beau succès avec plus de 200 exposants venus proposer leurs trésors et bonnes affaires dans une ambiance chaleureuse et familiale.

Et l'année est loin d'être terminée !

Samedi 22 août : Fête du village

- concours de pétanque
- repas brazoucade
- soirée festive avec une grande soirée mousse

Dimanche 23 août : Fête du village

- Repas du village

- Tournoi de pétanque l'après-midi

Autre événement très attendu :

- le grand retour de la tête de veau, dont la date sera prochainement annoncée. Une tradition appréciée qui promet de réunir une nouvelle fois les amateurs autour d'un moment convivial.
- le 13 décembre le Marché de Noël.



Toutes ces manifestations ne pourraient exister sans l'engagement précieux de nos bénévoles. Afin de poursuivre cette belle dynamique et de développer de nouveaux projets, nous recherchons de nouveaux bénévoles prêts à donner un peu de leur temps et à partager leur énergie au service de la vie du village.

Que vous soyez disponible ponctuellement ou plus régulièrement, toutes les bonnes volontés sont les bienvenues. Rejoignez-nous pour faire vivre nos traditions, créer de nouveaux événements et participer à la convivialité qui fait la richesse de notre village.

Ensemble, continuons à faire de notre village un lieu de rencontres, de partage et de fête !

Un grand merci à l'équipe de la mairie pour son soutien ainsi que pour leur aide en tant que bénévole.

L'équipe du Comité des Fêtes de Creissels.

Pétanque de Creissels

Encore une belle saison pour le club de Creissels qui voit son palmarès s'étoffer un peu plus.

En effet, cette année encore le club finit sa saison avec 5 titres de Champion d'Aveyron à son actif. 2 titres décrochés en Junior par la seule licenciée du club, Inès Viala en catégorie Tir de Précision et Triplette en association avec le club de la Pétanque Joyeuse et celui de la Primaube.

En Sénior, Jean-Pierre Mas et Camille Agrinier font coup double ! Puisqu'ils s'imposent ensemble en Doublette Mixte et décrochent leur billet pour le championnat de France en Corse. Mais ils prennent également, chacun dans leur catégorie respective, celui du Triplette. Ainsi Jean-Pierre Mas, Maxine Vanel et

Simon Guyard mais également Camille Agrinier, Julie Costes et Jennifer Boutonnet prendront la direction de Douai pour un second championnat de France.



Culture à Creissels

Pour ce premier semestre, la commune a accueilli plusieurs événements :

- Samedi 7 février soirée spectacle avec la Cie les Boudeuses ;
- Dimanche 15 février le carnaval avec les enfants de l'école des cascades, organisés par l'APE (Photo 1) ;
- Dimanche 29 mars, par le club SLC, une pièce de théâtre « La mémoire d'un autre » présentée par la compagnie des Fadareilles. Le public est reparti conquis de cette représentation (Photo 2) ;
- Dimanche 10 mai, vide grenier organisé par le Comité des fêtes. Malgré un temps incertain, vendeurs et chineurs étaient au rendez-vous (Photo 3) ;
- Jeudi 28 mai, toujours avec le SLC, « CREISSELS COMEDY CLUB ». Trois humoristes, trois univers différents, le public a répondu présent par leurs rires ;
- Samedi 30 mai, balade des 4 communes : St Georges de Luzençon, La Bastide Pradines, St Rome de Cernon et Creissels. Organisée par le SLC, les participants ont découvert deux circuits et partagé le repas, journée très appréciée ;
- Samedi 13 juin la section danse du SLC a présenté son gala de fin d'année. Un « Instant de vie » qu'Aude et ses élèves ont présenté aux parents et amis. Ce spectacle a ravi et apprécié par tous (Photo 4) ;
- Vendredi 19 juin au Prieuré, le groupe de douze choristes « Les Voix de Creissels » dirigé par leur cheffe de chœur Marie France de Bridiers, a présenté son concert de fin de saison. Le public présent a apprécié et vibré lors de ce moment musical dans ce cadre agréable du Prieuré (Photo 5) ;
- Samedi 27 juin, à la salle des fêtes, tournoi de Pickleball, organisé par le Tcca. Pour ce premier tournoi, vingt-cinq participants, entre autres Baraqueville, La Primaube. Une réussite totale, tout en convivialité autant sur le terrain qu'au moment du partage du repas (Photo 6).

Les dates à retenir pour le deuxième semestre :

Festival Sites et Sons – Jeudi 23 juillet à la Ferme de Bel Air.

- 19h : Spectacle familial avec « l'art d'accommoder les restes ». Marionnettes taille humaine, spectacle musical poétique et drôle.
- 20h : Tremplin musical avec Renaud. R
- 21h : Concert de la fanfare de scène Culte.

Exposition Vitraux – du vendredi 24 juillet au 15 août au Prieuré. Conférence-animation le vendredi 24 août, autour du vitrail et du verre, animée par Claude Baillon, Lola Pradeilles et Daniel Neuville.

Festival Sites et Sons – Jeudi 06 août « Aux Cazaloux » viaduc de Millau.

- 19h : Spectacle familial « une cuillère c'est louche » (Clown, jongle, burlesque)
- 20h : Tremplin musical avec Pork in regress
- 21H : Concert de Big junior.

Cant'Art - stage du vendredi 14 au lundi 24 août au Prieuré.

Dimanche 16 août à 16h, concert de chant et musique médiévale à l'église Notre-Dame de Millau. Samedi 22 août à 20h, concert à l'église St Julien de Creissels.

Fête du village - Comité des fêtes :

- Samedi 22 août : Concours pétanque / Repas brazoucade / Soirée festive avec une grande mousse.
- Dimanche 23 août : Repas du village / Tournoi de pétanque l'après-midi.

Pièce de Théâtre - SLC - Dimanche 4 octobre à 16h00 à la Salle des Fêtes : « Bertrand pète les plombs » de la Compagnie Théâtrale du Massegros « Cansons e repapiadas »

Marché de Noël : dimanche 13 décembre - Comité de fêtes.



Autre événement très attendu organisé par le Comité : le grand retour de la tête de veau, la date sera annoncée prochainement. Une tradition appréciée qui promet de réunir une nouvelle fois les amateurs autour d'un moment convivial.

A noter que les animations sont mises à jour régulièrement sur la page agenda du site internet de la mairie et sur Illiwap, ces animations se situent sur des espaces communaux et sont indépendantes des manifestations qui peuvent être organisées par des acteurs privés (bar, restaurants...).

100km de Millau

« Les 100 km de Millau » est une épreuve de course à pied sur route goudronnée, classé catégorie grand-fond. C'est le plus vieux 100 kilomètres français, né en 1972 grâce à Serge Cottureau et Bernard Vidal.

Cette 54ème édition se disputera du samedi 26 au dimanche 27 septembre. Tous les coureurs s'élanceront sur la ligne de départ à 08 h, le passage des premiers coureurs est attendu sur Creissels à partir de 10 h.

Une attention particulière, la route n'est pas coupée entre Millau - Creissels, automobilistes/motos, il faudra faire acte de prudence car la « route est partagée avec les coureurs ». La RD 992 via Saint-Affrique sera fermée à 10h30 après l'accès du centre Leclerc.

Un point ravitaillement sera présent sur le parking de la salle des fêtes. Répondons présent sur la traversée de notre village avec nos encouragements pour les soutenir sur ce parcours.

État civil

ETAT CIVIL au 30 juin 2026

Naissance

24/12/2025 : Olivier Isaac

Décès

09/12/2025 : Rivière Christian

14/12/2025 : Dalet Max

14/01/2026 : Halvick Jeannine

16/01/2026 : Corneillan Odette

17/01/2026 : Didyme Jean

27/02/2026 : Enjalbert Bernard

12/03/2026 : Bascoul Maryse

31/03/2026 : Germain Etienne

27/04/2026 : Lumbierres Térésa

20/05/2026 : Wegener Jean

21/05/2026 : Falguier Jean

25/05/2026 : Bousquel David

26/06/2026 : Menegazzi Ginette

N'apparaissent que les infos pour lesquelles nous avons reçu un accord de publication.

DÉCRYPTAGE SUR LA GESTION DES DÉCHETS EN AVEYRON



QUI COLLECTE MES DÉCHETS ?

En Aveyron, ce sont les collectivités locales qui ont en charge la collecte des déchets et la gestion des déchèteries. Chaque collectivité adhère au Syndicat Départemental de traitement et de valorisation des déchets ménagers : le SYDOM Aveyron. Aussi, pour tout renseignement relatif à la collecte, rapprochez-vous de votre collectivité en charge de la collecte.

QUI TRAITE MES DÉCHETS ?

Le SYDOM Aveyron intervient après la collecte et assure pour le compte de ses collectivités adhérentes, le traitement des déchets ménagers de plus de 272 000 habitants.

La compétence traitement du SYDOM Aveyron englobe les opérations de regroupement, transport et traitement des déchets via des équipements spécifiques :

- centres de tri, plateforme de compostage, stations de transit, installation de stockage des déchets, bioréacteur.



POUR EN SAVOIR PLUS SUR LA GESTION DES DÉCHETS ou si vous souhaitez visiter nos équipements, rendez-vous sur le site internet du SYDOM Aveyron ou scannez le QR Code :

CITEO



Graphisme : illeduboucaurier.com Crédits photographiques : CITEO

www.sydom-aveyron.com - Tél. : 05.65.68.34.49

JE COMPOSTE MES DÉCHETS ORGANIQUES

DIRECTION : LE COMPOSTEUR



Les déchets de ma cuisine

épluchures de légumes, de fruits ou restes de repas, fruits et légumes abîmés, fanes de légumes



Les déchets de ma maison

mouchoirs et serviettes en papier, essuie-tout, papier, journaux, sciures, copeaux et cendres froides



Les déchets de mon jardin

LES FAUX AMIS DU TRI

À DÉPOSER DANS VOTRE SAC/BAC RÉSERVÉ AUX ORDURES MÉNAGÈRES



Viande, os, poisson, litière d'animaux, etc.

JE DÉPOSE MES AUTRES DÉCHETS

DIRECTION : LA DÉCHÈTERIE



Les déchets électriques

Electroménagers, réfrigérateurs, congélateurs, petits appareils ménagers, écrans, téléphones, etc.



Les déchets dangereux

Peinture, pesticides, désherbants, solvants, piles et accumulateurs, lampes, boîtes jaunes à aiguilles (particuliers en auto-traitement), etc.



Les déchets verts

Tailles, branchage, pelouse, etc.

INFO !

Lors de l'achat d'un appareil neuf électrique ou électronique, le commerçant a l'obligation de reprendre votre ancien appareil.

Pour les végétaux, je pense au compostage, au broyage et au paillage.



Les autres déchets

Tout-venant, métaux, gravats, gros cartons, déchets verts, bois, etc.

AVANT DE JETER...

Je pense à :

- réutiliser,
- vendre d'occasion,
- donner à une association caritative,
- réparer.

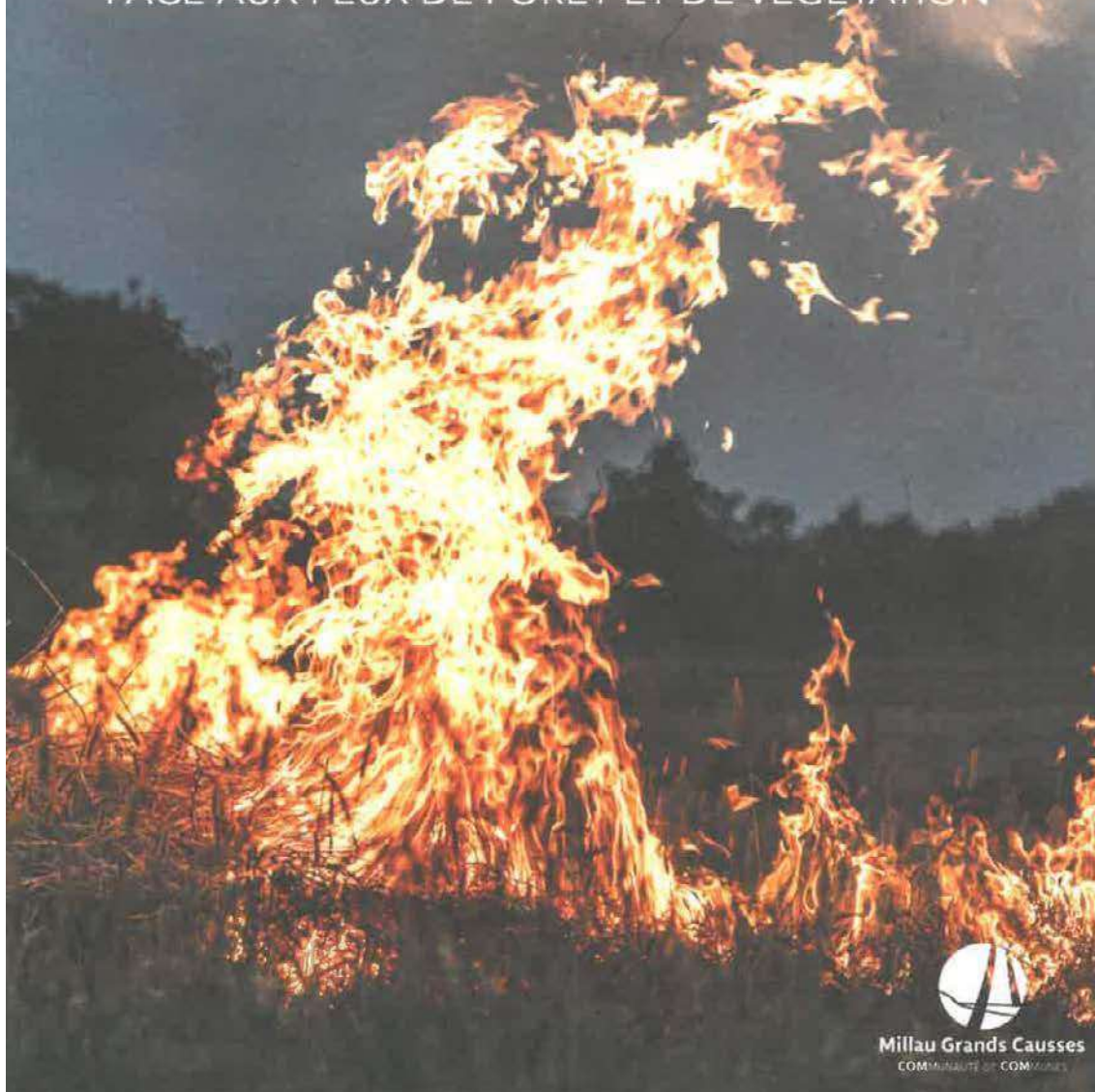
Ce bulletin municipal a été préparé par la commission culture et communication composé de : Lean Louis Calvet, Christelle Arnal, Linda Arnal, Daniela Domingos Martins, Véronique Gandolfi, Pierre Landini, Julie Pintre Galière, Daniel Neuville et avec la participation du secrétariat de la Mairie.

Impression : Imprimerie IMAP – 12 boulevard Raymond 7 – 12100 Creissels.

JE DÉBROUSSAILLE

MON TERRAIN ET LES ABORDS DE MON HABITATION

POUR MA SÉCURITÉ
FACE AUX FEUX DE FORÊT ET DE VÉGÉTATION



Millau Grands Causses
COMMUNAUTÉ DE COMMUNES

STOP aux dépôts sauvages !

Les dépôts d'encombrants dans la nature sont **interdits** et nuisent à notre environnement.

Pour tous vos encombrants, utilisez la **déchèterie de Millau**.

Ensemble, préservons notre cadre de vie !



déchèterie

DÉCHÈTERIE DE MILLAU

📍 Horaires :
du lundi au samedi de 9h à 12h et de 14h à 18h
05 65 59 78 07
Fermée les jours fériés
Accès réservé uniquement aux particuliers.

Rue Calixtine Bac
12100 Millau

DÉTRUISEZ L'AMBROISIE AVANT QU'ELLE NE SOIT EN FLEURS

POURQUOI ?

L'Ambroisie à feuilles d'armoise est une plante exotique envahissante colonisant différents milieux : parcelles agricoles, chantiers, bords de routes, bords de cours d'eau, etc.

UNE NUISANCE POUR LA SANTÉ

Les pollens d'ambroisie sont très allergisants et peuvent provoquer des réactions allergiques en fin d'été :

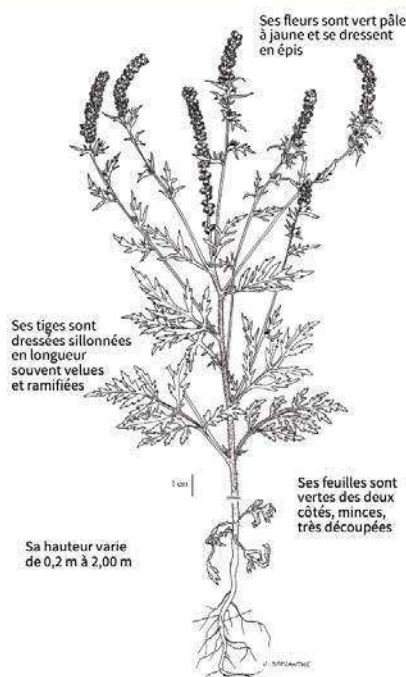
- Rhinites
- Conjonctivites
- Trachéite / toux
- Urticaire
- Eczéma
- et de l'asthme



UNE MENACE POUR L'AGRICULTURE

La présence d'ambrosies dans certaines parcelles peut entraîner :

- Perte de rendement
- Semences non conformes
- Charges supplémentaires de traitement du sol
- Problématique à gérer sur le long terme car importante production de graines
- Conflits de voisinage



Ambroisie à feuilles d'armoise
Ambrosia artemisiifolia L.

SACHEZ LA RECONNAÎTRE

RECONNAÎTRE SES DIFFÉRENTS STADES



Stade
plantule

AVRIL - MAI



Stade
végétatif

JUIN - JUILLET



Stade
floraison

AOÛT - OCTOBRE

Tribune de l'opposition

Chères Creisselloises, chers Creissellois,

Lors des dernières élections municipales, vous nous avez accordé votre confiance. Nous tenons à vous assurer que nous exerçons notre mandat avec sérieux, disponibilité et attachement à l'intérêt général de notre commune. Notre groupe d'opposition est composé de Charlotte Montrozier, Christophe Costes, Vincent Héran et Hélène Rivière.

Nous précisons que Vincent Héran a fait le choix de ne pas participer à la rédaction ni à la signature de cette tribune. Nous respectons pleinement cette décision, qui n'enlève rien à son engagement au service des Creisselloises et des Creissellois dans le cadre de son mandat. Notre représentation au sein des commissions municipales. À l'occasion du conseil municipal du 26 mars 2026, consacré à la création et à la composition des commissions municipales, nous avons constaté que, dans plusieurs d'entre elles, un seul siège était attribué à l'opposition. Il nous a également été indiqué que les réunions de commissions se tiendraient en journée, avec une fin prévue au plus tard à 18 heures. Dans les faits, ces horaires ne permettent pas à l'ensemble des élus d'opposition de pouvoir y participer de manière régulière, assidue et pleinement investie, dès lors qu'ils exercent parallèlement une activité professionnelle en journée. Nous le regrettons, car la participation active aux commissions constitue un élément important du travail municipal. Malgré nos demandes, ces modalités d'organisation n'ont pas été adaptées. Dans ce contexte, la représentation de l'opposition au sein des commissions s'organise de la manière suivante : Vincent Héran siège aux commissions Finances, Travaux, Urbanisme, Appels d'offres et Environnement. Il participe également à la commission Culture, Vie associative, Vie sportive et Vie scolaire ; Hélène Rivière siège à la commission Ressources humaines ainsi qu'à la commission Solidarité, Logement et Jardins.

Même dans ce cadre contraint, nous restons pleinement mobilisés pour suivre les dossiers communaux, relayer vos préoccupations et exercer notre rôle d'élus avec sérieux. Nous continuons à intervenir lors des conseils municipaux et restons également disponibles pour échanger avec vous lorsque vous nous sollicitez.

Le stationnement dans le centre ancien Aux habitants du centre ancien, nous souhaitons redire que nous sommes pleinement conscients des difficultés de stationnement et des contraintes qu'elles engendrent au quotidien. Ce sujet avait déjà été abordé lors de la précédente mandature, notamment dans le cadre du projet d'aménagement de la place du Baoumas et du programme « Cœur de village ». Le CAUE ainsi qu'Aveyron Ingénierie avaient alors été associés à la réflexion engagée sur ce projet. La situation de la terrasse de l'ancien café Paulette, aujourd'hui propriété de M. Didier Carrière, avait également été soulevée. Cette terrasse, construite sur le domaine public, devait faire l'objet d'une régularisation ainsi que d'un retrait. Lors du conseil municipal du 16 juin dernier, M. Neuville a présenté un projet concernant deux maisons situées dans le centre ancien. L'une d'elles, appartenant à M. Didier Carrière, a fait l'objet d'une déclaration d'intention d'aliéner pour un montant de 90 000 euros. Il nous a été indiqué que la commune envisageait d'exercer son droit de préemption. Nous suivrons ce dossier avec attention, notamment au regard des enjeux liés au stationnement, à l'aménagement du centre ancien et, plus largement, à l'intérêt général de la commune.

Nous rappelons également que ce bien est situé en zone inondable et que nous sommes dans l'attente d'une évaluation du bien par les Domaines.

Des dossiers suivis avec vigilance

Nous restons particulièrement attentifs à plusieurs dossiers importants pour l'avenir de notre commune : les travaux de Roquebelle, dont le démarrage tarde et dont les conséquences pèsent sur les riverains ; le dossier relatif à l'arrêté de mise en péril, qui appelle un suivi attentif et des réponses claires ; la situation de plusieurs familles préoccupées par le risque de départ d'enfants de l'école à la prochaine rentrée scolaire.

Notre rôle d'élus d'opposition est de porter votre voix, de questionner les décisions prises, de demander les éclaircissements nécessaires et de formuler, lorsque cela est utile, des propositions constructives au service de notre village.

Nous tenons à vous redire que nous restons au contact des habitants, à l'écoute de vos préoccupations et disponibles pour échanger avec vous. Malgré les contraintes liées à l'organisation actuelle des commissions, nous poursuivons notre engagement avec sérieux, dans un esprit de responsabilité et dans l'intérêt de Creissels.

Nous vous remercions une nouvelle fois pour la confiance que vous nous avez accordée.

Bloc-notes

MAIRIE :

Nouveaux horaires d'ouverture du secrétariat de la mairie :

Sans rendez-vous tous les matins de 9-12 h

Sur rendez-vous les lundi, mercredi, jeudi de 14-17 h

Mardi et Vendredi après-midi fermé au public.

Tél : 05.65.60.16.52 - Fax : 05.65.60.15.40

Mail : accueil@creissels.fr

Assistante sociale - en Mairie sur Rendez-vous : Tél : 05.65.60.95.55

Aide à la rénovation de l'habitat

Tél : 07.63.76.60.84

France Service - Tél : 05.65.60.22.78 Mail : mfscreissels@gmail.com

Lundi 9-12h - 14-17h - Mercredi 14-17h - Vendredi 09-12h.

HORAIRES D'OUVERTURE DE LA DECHETTERIE

Lundi, Mardi, Mercredi, Jeudi, Vendredi, Samedi de 9-12h- 14-18h

Fermé le Dimanche - Tél : 05.65.59.78.07

BIBLIOTHEQUE

Lundi de 17-19h et Mercredi de 16-18h30 Tél : 05.65.59.10.33

CANTINE SCOLAIRE :

Inscription à l'accueil de la Mairie - Tarif :

T : 3.45€ - A : 3.95€ - R / 4,55€ - I : 5,20€ - F : 5,70€

CCAS Portage des repas à domicile : S'adresser au secrétariat de la Mairie.

CIRCULATION

La circulation de tout véhicule motorisé est interdite sur le chemin d'accès à la cascade. Seuls les riverains peuvent circuler au pas pour ne pas gêner les promeneurs. Rappelons à ce propos qu'un arrêté a été pris par la Mairie qui se décharge totalement en cas d'accident.

SANTE

Médecin généraliste-ostéopathe-médecin du sport

Dr Barthès Nicolas - 14 Av des Comtes d'Armagnac - Prise RDV : Tél : 05.64.72.25.05 ou sur www.maiaa.com

Médecin cardiologue

Dr SOUK ALOUN Jocelyn - Tél : 05.65.69.05.01

Dr MUSSCHOOT - HERLEM Aurélie - Tél : 05.65.87.50.60

Infirmiers (Diplômés d'état)

Mr AMBERGNY Guillaume - Tél : 06.52.76.40.55

Mme CLUZEL Stéphanie - Tél : 06.87.09.43.87

Mme AIGOUY Nelly - Tél : 06.85.24.89.35

Mme BRU TISSINO Isabelle/MAS Virginie/WEISBECKER Patricia

Tél : 05.65.42.98.27

Kinésithérapeute

Mme MERLE SALVAN Marie Christine - 5 rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.63.15

CAFE - RESTAURANT - HOTEL - TRAITEUR

Mr AUSTRUY Jean François - Hôtel du Château -

Tél : 05.65.60.16.59 et Restaurant du Château - Tél : 05.65.60.16.59

Uniquement le Soir et sur Réservation.

Mr LOUPIAC Pierre - Restaurant musical « Le Diapason »

Tél : 05.65.62.19.66

Mr DE SOUSA Olivier - Bar- Restaurant « L'art des saisons »

Tél : 06.65.78.41.17

CANOE CAFE ouvert 7j/7j - Midi et Soir (Juin à Septembre)

Tél : 06.83.03.55.24

La Taverne Aveyronnaise (Centre Leclerc) - Tél : 05.65.59.28.38

TABAC - PRESSE - FDJ - MULTI-SERVICES - RELAIS POSTE

Mme SERRES Gisèle - av des Comtes d'Armagnac

Tél : 05.65.60.74.08 - Horaires d'ouverture : du Lundi au Mercredi 07h30/12h30 et 15h/18h30 - Jeudi 07h30/12h30 - Vendredi 07h30/12h30 & 15h/18h30 - Samedi 07h30/12h30

TAXI

MONTROZIER - Tél : 06.65.48.46.71

LOISIRS & DIVERS

Bateliers du Viaduc - 3 place du Baoumas - Tél : 05.65.62.19.66

Camping St Martin - Tél : 05.65.60.31.83

Salon de coiffure

L'atelier d'Edwige - 3 Rue Jules Celles - Tél : 05.65.60.19.19

Coiffeuse à domicile

Mme Brigitte LLORCA - 3 av Delacroix - Tél : 06.64.86.23.98

Esthéticienne à domicile

Mme Manon GOMEZ - 13 rue Abbé FABRE - Tél : 06.80.22.82.53 -

Email : manou1234@hotmail.fr

Tri-Organisation

Home & Office Organiser - Mme Sandrine Carneiro - Tél : 07.49.25.25.95 - <https://www.organisationinterieure.fr>

AGENT D'ASSURANCE

Swiss-Life - 1 avenue des Comtes d'Armagnac - Tél : 05.65.59.06.45

ARTISAN PEINTRE

Peinture Décoration : Olivier DECHARTE - Tél : 06.81.15.07.41

MAX PEINTURE - LHERITIER Maxime Peintre en bâtiment -

Tél : 07.64.02.74.93

DEPANNAGE ELECTROMENAGER

Mr Fabrice ARNAL - Tél : 06.77.87.28.19

AU PROFIT DU TIERS-MONDE

Collecte de tous les timbres oblitérés qui seront vendus dans d'autres pays par l'organisme « Action sans frontières ». Cet argent est utilisé pour payer la pension d'étudiants africains.

Adresse : A.S.F. - B.P 17 - 69811 TASSINS CEDEX

RECENSEMENT MILITAIRE : à leur seizième anniversaire, les jeunes gens et jeunes filles doivent se présenter en mairie avec les documents nécessaires.

HORAIRES D'OFFICE RELIGIEUX : le 4ème samedi tous les 2 mois.

SERVICES :

Garde d'enfants : assistantes maternelles agréées, contacter le centre médico-social - Tél : 05.65.60.95.55

Garde d'animaux à domicile : Mme Florence MURILLO - Tél : 06.21.53.01.75

URGENCES - POMPIERS : 18

En cas d'urgence, composé le **18**

Vous serez en communication avec le Centre de Traitement des Alertes à Onet le Château. Soyez très précis dans les renseignements que vous communiquerez, en particulier sur la localisation géographique du sinistre, vous n'en serez que mieux servi.

SAMU : 15

POLICE SECOURS : 17

Médecin de garde : 39.66 du samedi 12 h au lundi 08 h.

Chirurgien-dentiste : 39.66 permanence dimanche et jours fériés de 09 h à 13 h.